

Décembre 2024



Horaire de l'école

7h40 à 11h20

12h40 à 14h07 (préscolaire)

12h40 à 15h15 (primaire)

Pour toute absence, retard ou changement d'horaire de l'enfant :

[Mozaïk portail parent](#)

1110, rue des Prés, Lévis QC, G6Z 1W4
418-839-3131

nacelle@cssdn.gouv.qc.ca

service-garde.lanacelle@cssdn.gouv.qc.ca

Page Facebook école de la Nacelle

Site Internet école de la Nacelle

Message de la direction

Décembre à notre porte!

Une belle période de l'année qui se présente à nous en ce mois de décembre. Un temps de l'année où nous avons l'occasion de faire une rétrospective des mois derrière nous et une projection de nos souhaits pour la prochaine année. 2024 nous a permis à nouveau de faire preuve de résilience, de confiance et de collaboration. L'école de la Nacelle est remplie d'élèves, de personnel et de parents dévoués, engagés et bienveillants. C'est un privilège pour petits et grands d'évoluer dans ce milieu positif et dynamique.

Nous vous souhaitons un heureux temps des Fêtes 

Marie-Hélène Dubé
Directrice

Absence des élèves

Si votre enfant s'absente pour des motifs personnels (ex. : tournoi sportif, voyage, etc.), il demeure à la discrétion de l'enseignant(e) de fournir des travaux si vous en faites la demande.

Il en est de même si votre enfant manque une évaluation. Il demeure la décision de l'enseignant(e) de faire reprendre ou non l'évaluation à l'élève selon son jugement professionnel.

Semaine de relâche

Nous vous informons que vous recevrez au début du mois de janvier par courriel le formulaire d'inscription pour la semaine de relâche. Nous rappelons à tous les parents que, selon la régie interne approuvée par le CÉ, le nombre d'inscriptions minimal est de 35 élèves pour chaque journée afin d'ouvrir le SDG pendant la semaine de relâche. Ce qui implique que nous pourrions confirmer uniquement après la rencontre du CÉ du 29 janvier les journées d'ouverture ou non du service de garde pendant la semaine de relâche.

Conseil d'établissement

Prochaine rencontre : 11 décembre 2024, 18h

Local polyvalent de l'école

Écrire à nacelle@cssdn.gouv.qc.ca si vous souhaitez y assister

Si vous souhaitez consulter les procès-verbaux

Rappel : Vêtements extérieurs

Les intervenants de l'école veillent à ce que les élèves portent les vêtements extérieurs lors des sorties sur la cour. Toutefois, il en demeure la responsabilité du parent de vérifier la température annoncée pendant la journée, de prévoir et superviser l'habillement extérieur de son enfant avant qu'il quitte la maison. Nous vous rappelons que les élèves sont à l'extérieur plus d'une heure par jour. Merci de veiller à leur confort.

Message du comité reconnaissance

Mur de la reconnaissance

Nouveauté cette année! Le comité reconnaissance souhaite mettre en lumière l'implication sportive, culturelle et communautaire des élèves en dehors des heures de classe.

Votre enfant a gagné une médaille au hockey, fait du bénévolat, a participé à un vernissage en tant qu'artiste ou a obtenu une nouvelle ceinture au Taekwondo? Envoyez une photo imprimée et datée ainsi qu'une courte description de son exploit. L'enfant la remettra ensuite à son titulaire. Son moment de gloire sera ainsi exposé au « mur de la reconnaissance ».